

# REGLEMENT TROPHÉE AGILITY de la Société Centrale Canine

Pièce annexe N° 1

*Sous l'égide de la Commission Nationale d'Education et d'Activités Cynophiles*

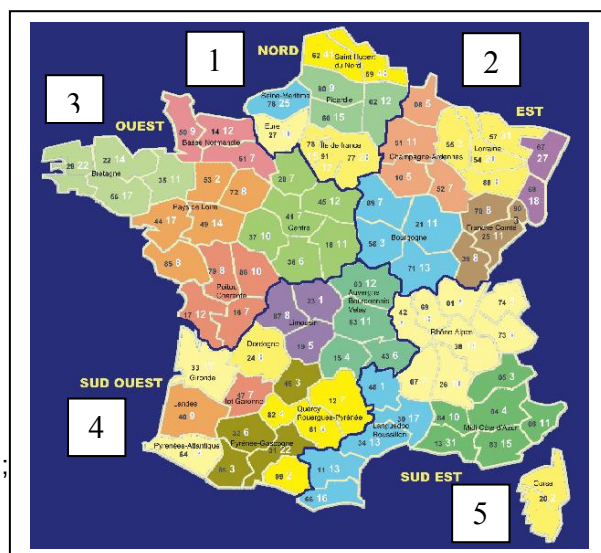
## OBJECTIF DES SELECTIFS DU TROPHÉE AGILITY DE LA SCC :

- Permettre à tous les agilitistes de participer à une grande compétition. Les sélectifs seront **ouverts à tous les possesseurs de licence Agility ou carte conducteur de la Grande Région** délivrée par la C.N.E.A.C. Seul le titulaire de la licence (ou de la carte) pourra participer et être sélectionné.

## DECOUPAGE GEOGRAPHIQUE DES GRANDES REGIONS

Au nombre de cinq (Voir la carte jointe)

- 1- **Région Nord** : St Hubert ; Seine Maritime ; Eure ; Ile de France ; Picardie ; Nord ; Picardie Oise.
- 2- **Région Est** : Alsace Bas Rhin ; Alsace haut Rhin ; Champagne Ardennes ; Lorraine ; Franche Comté ; Bourgogne
- 3- **Région Ouest** : Basse Normandie ; Bretagne ; Pays de Loire ; Poitou Charente ; Centre.
- 4- **Région Sud-ouest** : Gironde ; Landes ; Pyrénées Atlantique ; Pyrénées Gascogne ; Lot et Garonne ; Dordogne ; Quercy Rouergue Pyr ; Auvergne Bourbonnais Velay ; Limousin ; Outre Mer.
- 5- **Région Sud-est** : Languedoc Roussillon ; Midi Côte d'Azur ; Rhône-Alpes.



## 1 - SELECTIF TROPHÉE AGILITY DE LA SCC:

### 1.1 Calendrier

La Grande Région organisatrice fixera une date de début et une date de clôture des engagements. Ces dates seront indiquées sur la feuille d'engagement, pour chacun des sélectifs. **La date terminale des sélectifs est fixée au 06 juin 2010.**

### 1.2 Déroulement

#### Deux étapes

Le samedi en équipe constituée sur 1 Agility et 1 Jumping.

Le dimanche en équipe constituée sur 1 Agility et 1 Jumping.

Une équipe est formée de 4 chiens de même catégorie. Les équipes sélectionnées ont comme identifiant un numéro à 3 chiffres et 1 lettre et un nom de baptême.

Le premier désigne la Grande Région, les 2 autres le N° de l'équipe et la lettre, la catégorie.

**EX : 1. 12A = 1 région 1, 12 = équipe n°12, A = catégorie A –**

**IMPORTANT ! Les concurrents inscrits ne peuvent participer qu'au sélectif de leur Grande Région.**

### Capacités d'accueil

Le nombre de concurrents est fixé à 400 chiens.

### 1.3 JURY

Le jury est composé de 4 juges

Il arrive la veille pour harmoniser ses pratiques ;

Il est présent lors de l'ouverture officielle de la manifestation ;

## 2 – CONDITIONS D'ACCES

Etre membre d'un club affilié à sa régionale.

Etre détenteur d'une licence Agility ou carte de conducteur de la CNEAC en cours de validité.

### 2.1 Inscription

Les inscriptions se font par équipe de 4 chiens déjà constituée. **Deux races différentes au minimum par équipe.**

**Deux classes, par catégorie de chiens :**

- **SENIORS** : Il est possible d'intégrer un JUNIOR dans une équipe de SENIORS.
- **JEUNES** : Il est possible de constituer une équipe de JUNIORS, de POUSSINS, mixte de JUNIORS et POUSSINS.

Un chien ne peut participer que dans une seule équipe. (sauf pour le chien d'un jeune conducteur).

Un concurrent peut être inscrit dans deux équipes avec deux chiens différents.

Les feuilles d'inscriptions sont envoyées au plus tôt huit semaines avant la date du sélectif. Le dossier de l'équipe (**complet**) devra parvenir dans les délais fixés par la Grande Région.

Un changement éventuel d'équipier peut être fait jusqu'à une date qui sera fixée par l'organisation et ce, quel qu'en soit le motif.

- Les 400 premiers dossiers, cachet de la poste faisant foi, seront pris en considération.

### 2.2 CONSTITUTION DU DOSSIER :

Une feuille d'engagement remplie en caractères d'imprimerie, signée par le responsable de l'équipe ou les concurrents et le ou les Présidents du ou des clubs et comprenant le **Nom de l'équipe**.

**Le capitaine de l'équipe s'engage l'honneur à prendre contact avec les présidents de clubs de ses coéquipiers pour obtenir l'accord d'engagement.**

- La photocopie lisible du certificat antirabique **pour les chiens de 1ère et 2ème catégorie ou venant de l'étranger et les chiens des départements concernés par un arrêté ministériel ou préfectoral.**

- Un chèque de 15 Euros, **par chien inscrit, non agrafé** à l'ordre indiqué sur la feuille d'engagement.

- Une enveloppe **par équipe inscrite**, libellée au nom et adresse du responsable de l'équipe (suffisamment timbrée) pour confirmation de l'engagement.

- Une autorisation parentale signée pour les mineurs ou la photocopie de l'autorisation parentale jointe à la demande de licence.

### 2.3 Ordre de passage (\*)

Les dossards sont remis par série. Un ordre de passage est défini pour les épreuves de la première journée.

Le deuxième jour, l'ordre de passage se fait dans l'ordre inverse des résultats de la veille.

**(\*)Seules les chiennes en chaleur passent en fin d'épreuve. Le reste de l'équipe passe selon l'ordre de passage prévu.**

### Délivrance des dossards

Les dossards seront délivrés par équipe constituée.

### IMPORTANT !

**La licence ou la carte conducteur est obligatoire pour le retrait des dossards.**

### 2.4 Classement par équipe et sélection

La présence du « JOKER » induit la prise en compte des trois meilleurs résultats.

Lors du briefing aux concurrents, le juge doit parler de la particularité des règles du "Trophée".

#### 2.4.1 Règles spécifiques.

Tous les concurrents doivent terminer leur parcours **même après l'élimination**.

Le concurrent qui prend le départ doit, même s'il est éliminé, finir son parcours pour arrêter le chronométrage. S'il ne le fait pas, le concurrent est considéré comme n'ayant pas concouru.

##### 2.4.1.1 Les pénalités

Le juge comptabilise les pénalités **avant** l'élimination et les pénalités **après** l'élimination.

### ATTENTION

***Un concurrent qui se fait éliminer plusieurs fois sur un même parcours accumule autant de fois 50 points multiplié par X éliminations et doit obligatoirement reprendre à l'endroit de l'élimination.***

***Précision importante***

***Si avant de reprendre l'obstacle sur lequel il s'est fait éliminer, le chien franchit un ou plusieurs autres obstacles il n'y a pas d'élimination(s). Seules sont prises en compte les éliminations sur le tracé du parcours.***

**Le C.T.R. de la région organisatrice du « Grand Prix » recevra du secrétariat de la C.N.E.A.C. le quota des sélectionnés en fonction du nombre de licenciés de la « Grande région » pour les équipes Seniors et pour les Jeunes.**

## **2.5 Récompenses**

Dans les catégories A/B/C/D

1 Trophée pour les équipes sur le podium + 1 reproduction du Trophée par équipier

Soit : 12 Trophées + 48 reproductions.

## **2.6 Sélection à La Finale du Trophée Agility de la SCC.**

Les inscriptions se font par équipe constituée de 4 chiens de même catégorie comprenant au minimum deux races différentes.

Une équipe sélectionnée ne pouvant faire le déplacement à la Finale du « Trophée Agility de la SCC » cède sa place à l'équipe suivante non sélectionnés de même catégorie.

## **3 – CRITERES DE SELECTION A LA FINALE DU TROPHÉE AGILITY DE LA SCC :**

Le nombre d'équipes sélectionnées pour la finale est déterminé au prorata du nombre de licenciés de la Grande Région. Le tableau de répartition sera transmis par le secrétaire de la CNEAC au C.T.R. responsable. Le quota par catégorie ne pourra pas être modifié.

### **3.1 Conditions de sélection à la finale pour les seniors :**

La sélection s'effectue sur le cumul des 4 épreuves par équipes du Sélectif du «Trophée Agility de la SCC» de sa Grande Région (2 épreuves d'Agility, 2 épreuves de jumping).

La base de la sélection est fixée à 6% des licenciés de la Grande Région.

Le nombre de licenciés est arrêté au **31 décembre 2009**. Il sera consultable sur le site de la C.N.E.A.C

[www.france-agility.com](http://www.france-agility.com)

À partir de janvier. Il sera transmis au C.T.R. pour application.

### **3.2 Conditions de sélection pour les jeunes conducteurs**

La sélection s'effectue sur le cumul des 4 épreuves par équipes, du Sélectif du «Trophée Agility de la SCC» de sa Grande Région (2 épreuves d'Agility, 2 épreuves de jumping).

Les jeunes jusqu'à l'âge de 11 ans seront licenciés en classe **POUSSIN**.

Les jeunes de 11 ans à 14 ans seront licenciés en classe **JUNIOR**.

## **4 - Dossier de confirmation de sélection**

La sélection s'effectue sous l'autorité du juge du sélectif du Trophée Agility de la SCC.

Le C.T.R. responsable du « Grand Prix » transmet dans la semaine qui suit, à Pascal HELLENBRAND, 33 rue F. Bertoux, 95100- ARGENTEUIL – Boite électronique : [pascaldydie@free.fr](mailto:pascaldydie@free.fr)

- Les feuilles de résultats des équipes sélectionnées qui acceptent leur sélection, avec la mention « j'accepte ma sélection » et la signature du participant.
- La feuille de sélection type comprenant le listage des équipes seniors **avec le nom de l'équipe** (un par catégorie : A, B, C, D,) avec la signature et la mention « j'accepte de participer au Trophée Agility de la SCC»

Plus 1 chèque de 20€ par équipier à l'ordre de « Trophée Agility de la SCC + l'année ».  
Il n'y aura pas de remboursement effectué après la réception du dossier par Pascal Hellenbrand.

**En cas de désistement d'un membre d'une équipe sélectionnée pour la Finale, aucun remplacement ne sera possible.** Les résultats des trois équipiers restant sont pris en compte. **Si le nombre est inférieur à 3, l'équipe est déclarée forfait.**

- La disquette de sauvegarde réalisée par le programme de M. Roger Fournier.

## 5 – PROGRAMME D'UN SELECTIF :

### SAMEDI :

- Les 2 épreuves par équipe Seniors (1 Agility, 1 Jumping) comptant pour la sélection par équipes
- Les 2 épreuves par équipes Jeunes Conducteurs (1 Agility, 1 Jumping) comptant pour la sélection par équipes.

### DIMANCHE :

- Les 2 épreuves par équipe Seniors (1 Agility, 1 Jumping) additionnées aux épreuves de la veille permettant d'établir le classement final et de désigner les équipes sélectionnées des catégories A-B-C-D.
- La dernière épreuve (Agility) Jeunes Conducteurs (Poussins et Juniors) par équipe permettant d'établir le classement final et de désigner les équipes sélectionnées des catégories A-B-C-D.

- **Une équipe sélectionnée se compose d'un chien et de son maître x 4.** Elle ne peut être modifiée après sélection et ne peut concourir que dans sa catégorie.  
Le chien déjà sélectionné avec un conducteur ne pourra l'être avec un autre conducteur pour la classe Senior.

## 6 – PROGRAMME DE LA FINALE :

La finale se déroule sur Trois épreuves (2 Agility et 1 Jumping).

### SAMEDI :

- 2 épreuves par équipe Seniors (1 Agility, 1 Jumping)
- 2 épreuves par équipe Jeunes Conducteurs (1 Agility, 1 Jumping).

### DIMANCHE :

- 1 épreuve par équipe Seniors (1 agility).
- 1 épreuve par équipe des jeunes conducteurs (1 agility).

## 7 – CLASSEMENT

Classement standard en fonction du temps et des pénalités. Le principe du «Joker» est retenu. Les résultats des 3 meilleurs chiens de l'équipe sont pris en compte pour le classement de chaque épreuve.  
A l'issue de la première épreuve, l'ordre de passage est fait dans l'ordre inverse des résultats.

Mode de sélection validé par la C.N.E.A.C dans sa réunion du 14 octobre 2009.

Jean-Paul PETITDIDIER Président de la C.N.E.A.C.  
Jean-Pierre GARCIA Secrétaire de la C.N.E.A.C.